

Épinal, le **2 DEC. 2024**

Compte-rendu de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites  
Formation spécialisée « sites et paysages »

La formation « sites et paysages » de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites s'est réunie le jeudi 21 2024 à 15h30 heures à la préfecture des Vosges, salle Foch, sous la présidence de Madame Anne CARLI, secrétaire générale de la préfecture des Vosges, représentant la préfète des Vosges.

Le secrétariat est assuré par le bureau de l'environnement de la préfecture.

La liste des participants est mise en annexe.

Le quorum étant atteint, et les membres n'ayant pas d'observation particulière sur le compte-rendu de la dernière commission, madame la présidente ouvre la séance. L'affaire inscrite à l'ordre du jour ci-joint est examinée.

Le compte-rendu de cette affaire est consigné dans l'extrait des délibérations la concernant.

La présidente,

  
Anne CARLI